

CERTIFICAT MÉDICAL VÉTÉRANS VALABLE POUR LA SAISON 2025

Ce certificat est indispensable pour participer aux compétitions de lutte, individuelles ou par équipes, pour les licenciés de la catégorie d'âge vétérans et devra être présenté à la pesée.

Je soussigné Docteur (NOM Prénom)

Qualifié en médecine du sport, certifie avoir examiné

NOM Prénom

Cocher une des 3 cases suivantes :

Né(e) en 1984 à 1988 - VÉTÉRAN A

Né(e) en 1979 à 1983 - VÉTÉRAN B

Certifie avoir consulté l'avis cardiologique de moins d'un an avec l'évaluation coronarienne de moins de 2 ans (test d'effort en vélo par exemple).

Important : une dérogation médicale spécifique au vétérans B pour lutter en compétitions seniors est nécessaire et ne peut être délivrée que par le médecin fédéral (cf. dérogation en bas de page).

Né(e) en 1959 à 1978 - VÉTÉRAN C & VÉTÉRAN D

Certifie avoir consulté l'avis cardiologique de moins d'un an avec l'évaluation coronarienne de moins de 2 ans (test d'effort en vélo par exemple).

Certifie avoir consulté le résultat des éventuels examens complémentaires, que j'ai préconisé, suivants :

Atteste d'aucune contre indication à la pratique de la lutte en compétition.

Fait à :, le : Tel :

Signature et cachet professionnel **avec qualification en médecine du sport lisible**

VÉTÉRAN B - DÉROGATION MÉDICALE POUR COMPÉTITION SENIOR

Seul le médecin fédéral est habilité à valider une demande de dérogation médicale afin qu'un licencié vétérans B puisse lutter dans une compétition senior.

Les documents doivent être envoyés par courrier postal au médecin fédéral Eric VITALI à l'adresse suivante : 158, avenue Gabriel PERI - 91700 Sainte Geneviève des Bois (avec enveloppe timbrée pour la réponse)

Je soussigné médecin fédéral (NOM Prénom)

Certifie avoir consulté l'avis cardiologique de moins d'un an avec l'évaluation coronarienne de moins de 2 ans (test d'effort en vélo par exemple).

Certifie avoir consulté le résultat des éventuels examens complémentaires, que j'ai préconisé, suivants :

Atteste que le licencié vétérans B (NOM Prénom)
ne présente pas de contre indication à la pratique de la lutte en compétition senior.

Fait à :, le :

Signature et cachet professionnel